

la fin mais aussi au milieu de la ligne. Au commencement du siècle, l'orthographe est encore assez bonne, mais à la fin elle est mauvaise. — Au VIII^e siècle nous voyons les hastes inférieures et supérieures ornées de plus en plus; le jambage du milieu de l'*m* repose souvent sur une petite ligne de fuite. Le trait oblique de l'*N* majuscule prend assez bas, à gauche. Le trait vertical du *t* finit quelquefois tout droit, en bas (c'est-à-dire sans courbe). *m* et *n* sont abrégés non seulement à la fin mais aussi au milieu de la ligne. Les cahiers sont numérotés

d'ordinaire en bas, au milieu de la dernière page. Les copistes montrent peu de connaissance de la grammaire; ils confondent *o* et *i*, *i* et *o*, pas cependant dans tous les manuscrits. (Voir E. Chatelain, *Uncialis scriptura codicum latinorum novis exemplis illustrata*. Pars altera, Paris 1902.)

On trouvera des reproductions de manuscrits en demi-onciale en particulier dans l'ouvrage cité plus haut de E. Chatelain et dans les *Exempla codicum latinorum litteris maiusculis scriptorum* de Zangemeister et Wattenbach.

B. Ecritures nationales.

1. Les anciennes écritures italiennes :

- a) L'ancienne cursive italienne;
- b) l'écriture curiale;
- c) l'ancienne écriture italienne de manuscrits;
- d) l'écriture lombardique.

Après la chute de l'Empire romain, on continua dans tous les pays d'Occident, à se servir des écritures romaines : de la capitale, de l'onciale et de la demi-onciale pour les manuscrits, de la cursive dans le commerce ordinaire de la vie, de la demi-cursive pour les manuscrits plus ordinaires. La capitale, l'onciale et la demi-onciale (les écritures des calligraphes) conservèrent leurs anciennes formes, mais la cursive subit bientôt de graves changements et prit selon les pays des formes différentes (tout comme la langue latine dans les pays romans). Ainsi l'on vit se développer en Italie la cursive italienne, la curiale, l'écriture italienne de manuscrits et l'écriture des duchés longobards de l'Italie méridionale; en France l'écriture mérovingienne et en Espagne l'écriture visigothique. L'écriture insulaire (irlandaise et anglo-saxonne) fait exception à cette évolution; elle ne procède pas de la cursive, mais de la demi-onciale. Toutes ces écritures sont des écritures minuscules, comme la cursive dont elles sont issues; de même l'écriture insulaire est essentiellement une écriture minuscule (comme la demi-onciale), encore que souvent elle renferme quelques lettres majuscules.

On donne à ces écritures du haut moyen âge le nom générique d'écritures nationales; on donne pourtant aujourd'hui un autre sens qu'autrefois à ce nom : on sait, en effet, aujourd'hui que ces écritures nationales ne sont pas des produits spontanés, comme on le supposait jadis, mais que toutes sont issues de l'écriture romaine; cependant il est évident que chaque nation, dans le cours des siècles, a donné à l'écriture un caractère spécial.

Mabillon distinguait cinq écritures nationales différentes : la *Romana*, *Gothica* (ancienne espagnole), *Saxonica* (anglo-saxonne), *Langobardica*, *Franco-gallica seu*

2. L'écriture mérovingienne.

3. L'écriture visigothique.

4. L'écriture insulaire (irlandaise et anglo-saxonne).

Merovingica; et il croyait, que chacune de ces écritures avait été inventée par ces peuples. Scipione Maffei de Vérone (1675—1755) protesta contre cette assertion et soutint, au contraire, qu'il n'y avait pas d'écritures nationales, mais que ces écritures n'étaient que des variations des trois genres de l'écriture romaine : de la majuscule, de la minuscule, de la cursive. Les Bénédictins, Toussain et Tassin, tout en reconnaissant, que au fond l'idée de Maffei était juste, soutenaient pourtant que l'on pouvait tout de même parler d'écritures nationales, car encore que ces écritures aient la même origine romaine, les formes en sont pourtant fort différentes : « Le quatrième système, que nous substituons aux précédents, fait descendre de la seule romaine toutes les écritures, qui depuis quinze cents ans eurent cours en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Italie. Les Goths, Wisigoths, Francs, Saxons, Lombards, loin d'apporter, ou plutôt d'introduire une écriture qui leur fût propre, adoptèrent celle des peuples vaincus Mais l'ignorance, la décadence des arts, et le mauvais goût, qu'entraînaient après elles ces nations indisciplinées, firent dégénérer les écritures, comme tous les arts. Bientôt chaque royaume se distingua par une écriture différente de celle de ses voisins Par l'exposé de ce dernier système, l'on voit que nous sommes d'accord avec M. le marquis Maffei sur plusieurs points essentiels Mais sur bien des conséquences, qu'il tire des principes qui nous sont communs, nous ne nous croyons pas obligés d'entrer dans ses vues Quand par exemple, il s'efforce d'abolir toutes les dénominations d'écriture : mérovingienne, lombardique, gothique ou wisigothique, saxonne, caroline et gallicane, comme si c'étaient des termes, qui ne fussent bons qu'à induire en erreur, nous réclamerons toujours contre une prétention si singulière. Pourvu qu'on ne nie pas que toutes ces écritures viennent de la romaine, ces dénominations sont très utiles pour déterminer les divers genres et espèces d'écritures, dont on veut parler. Ce serait tout confondre que d'appeler seulement romaines toutes les sortes de cursives, que nous voyons dans les mss. et les diplômes. A la faveur de ces dénominations, et des notions qu'elles renferment, jointes aux exceptions, qu'apporte nécessairement la succession des siècles, on peut encore fixer à peu près l'âge des mss. et encore plus sûrement le texte » (*Nouveau traité*, III, 8—11).

Sur cette controverse et sur les travaux de ces grands paléographes — Mabillon, Maffei, Toussain et Tassin — on pourra consulter la notice intéressante de L. Traube, *Vorlesungen und Abhandlungen*, I, p. 24—56.

1. Anciennes écritures italiennes.

Après l'époque romaine, l'on vit surgir en Italie plusieurs genres d'écritures, tous issus de la nouvelle cursive romaine. On en peut distinguer quatre principaux :

a) L'ancienne cursive italienne;

b) l'écriture curiale;

c) l'ancienne écriture italienne de manuscrits;

d) l'écriture lombardique.

a) Ancienne cursive italienne.

Pl. 39.

Cette écriture est généralement appelée lombardique, parce qu'on la croyait inventée par les Lombards. En réalité, elle n'est autre chose que la nouvelle cursive romaine continuée. Elle ne se trouve pas seulement dans les documents du royaume lombard (568—774), mais aussi dans les documents des provinces italiennes, qui n'étaient pas sous la domination lombarde, et après la chute du royaume lombard elle demeura longtemps encore l'écriture commune en l'Italie. Nous la connaissons surtout par les actes notariés. C'est dans les duchés lombards de Bénévent, Capoue, Salerne et en d'autres provinces du sud de l'Italie qu'elle se maintint le plus longtemps. Lorsque les Normands se furent emparés de ces duchés (1062 et 1077), la minuscule carolingienne y fut introduite, mais les notaires continuèrent à se servir pour leurs actes de l'ancienne cursive. Finalement l'empereur Frédéric II.

l'interdit en 1220 et de nouveau en 1231. Malgré cette défense, on la rencontre encore dans les actes notariés du sud de l'Italie, vers la fin du XIV^e siècle (voir N. Barone, *Contributo allo studio della tachigrafia curialesca napolitana*, p. [6], dans les *Memorie della R. Accademia di Archeologia* etc., Naples 1908).

L'ancienne cursive italienne a en général le même caractère que la nouvelle cursive romaine : les traits en sont très courants, les ligatures nombreuses, les hastes inférieures et supérieures très développées, cependant elle est d'ordinaire plus petite, plus irrégulière et plus entrelacée. Il va sans dire qu'elle varie beaucoup dans les différentes provinces.

On ne connaît dans l'original aucun document royal lombard. Le seul, qui autrefois passait pour original, le « praeceptum » d'Aistulf de l'année 755. à Bergame, est selon toute probabilité une copie de la même époque (pl. 39).

La première ordonnance de Frédéric II. contre l'ancienne écriture des notaires, de l'année 1202 est perdue; la seconde, de l'année 1231, est ainsi conçue :

Consuetudinem quam olim in aliquibus regni partibus audivimus obtinere, dilucida constitutione cassantes decernimus, instrumenta publica et quaslibet cautiones per litteraturam communem et legibilem per statutos a nobis notarios scribi debere, scribendi modo, qui in civitate Neapolis, ducatu Amalfiae ac Surrenti atque per eorum pertinentias hactenus servabatur, omnino sublato (Huillard-Bréholles, *Historia diplomatica Friderici II.*, Paris 1852—1861, vol. IV, p. 56).

Reproductions et littérature. G. Marini, *I papiri diplomatici*, Rome 1805. Porro, *Codex diplomaticus Langobardiae*, Turin 1873. *Tabularium Casinense*, Montecassino 1887—1891. *Codex diplomaticus Cavensis*, nunc primum in lucem editus, curantibus DD. Michaelae Morcaldi, Mauro Schiani, Sylvano de Stephano, O.S.B., Milan, Naples, Pise 1873—1893. M. Russi, *Paleografia e Diplomatica de' documenti delle province Napolitane*,

Naples 1883. E. Monaci, *Carte Lombarde e Veronesi* (vol. III de l'*Archivio paleografico italiano*). O. Piscicelli-Taeggi, *Saggio di scrittura notarile per gli studi paleografici. I curiali di Amalfi, Gaeta, Napoli, Sorrento*, Montecassino 1893. On trouvera surtout de belles et nombreuses reproductions dans l'ouvrage de Giuseppe Bonelli, *Codice paleografico Lombardo*, riproduzione in eliopia et trascrizione diplomatica di tutti i documenti anteriori al 1000 (secolo VIII) esistenti in Lombardia. Milan 1908. On trouvera aussi quelques facsimile dans K. Voigt, *Beiträge zur Diplomatik der langobardischen Fürsten von Benevent, Capua und Salerno*, Goettingue 1902.

Voir aussi la liste des Facsimile de documents en cursive de la haute Italie et de l'Italie centrale dans H. Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, I, p. 909, note 2.

b) Ecriture curiale.

Pl. 58. 62. 73. 76.

Cette écriture est surtout celle de la chancellerie pontificale pendant le haut moyen âge; mais nous la rencontrons aussi dans les actes des notaires romains. Elle est également issue de la nouvelle cursive romaine. On ne sait ni quand ni comment elle se développa avec ses formes caractéristiques; les plus anciens documents originaux de la fin du VIII^e siècle et du commencement du IX^e nous la montrent déjà parfaite. Elle se conserva jusqu'au début du XII^e siècle. On distingue entre curiale ancienne et curiale nouvelle.

Curiale ancienne (pl. 58. 62). Les lettres sont grandes, larges et droites. Les hastes tant inférieures que supérieures sont très longues. Les lignes sont fort distantes les unes des autres. L'écriture produit une impression solennelle.

Les formes les plus caractéristiques de la curiale sont celles des lettres **a**, **e**, **q**, **t**.

Lettres isolées.

a est large et ouvert; sa forme rappelle l'omega de la minuscule grecque.

e se compose d'un cercle, dont les lignes se croisent en haut; aussi il est facile de le confondre avec **o**; souvent pourtant au-dessus du cercle se trouve un petit œil.

q a une forme caractéristique, évidemment issue de la forme majuscule.

r a, comme dans toutes les écritures nationales, une forme ronde et une forme pointue.

t, comme **e**, se compose d'un cercle, dont les lignes se croisent en haut; il se distingue pourtant de l'**e** par le caractère horizontal des lignes qui se croisent, tandis que la première ligne de l'**e** est verticale.

Curiale nouvelle (pl. 73. 76). Au cours du XI^e siècle peu à peu l'écriture curiale subit une transformation. Ses formes devinrent plus petites et aussi plus gracieuses. De plus en plus elle subit l'influence de la minuscule carolingienne qui dominait déjà depuis longtemps dans la haute Italie et dans l'Italie centrale comme écriture de manuscrits. C'est l'époque, où la chancellerie pontificale commença à se servir de parchemin au lieu de papyrus, ce qui favorisa la transformation de l'écriture. Sous Benoît VIII. (1012—1024) les bulles sur papyrus alternent avec celles sur parchemin (la bulle sur parchemin, la plus ancienne que nous connaissons, délivrée pour le monastère de San Sepolcro et conservée aux archives d'état à Florence, est de 1013); sous les papes suivants les bulles sur papyrus devinrent toujours plus rares; après le milieu du XI^e siècle elles disparaissent tout à fait (la dernière bulle sur papyrus qui soit conservée, délivrée pour Hildesheim et qui se trouve aux archives de Hanovre, est de 1020—1022: en voir le facsimile dans Arndt-Tangl, pl. 80; en 1057 on cite pour la dernière fois une bulle sur papyrus).

Après que, sous Clément II. (1046—1047), la minuscule carolingienne eut été introduite dans le texte des documents pontificaux, la curiale n'en demeura pas moins longtemps encore en usage à côté

de la minuscule. Les copistes, qui avaient été formés à Rome, s'en tinrent fermement à la curiale, les copistes étrangers, surtout ceux qui étaient alors employés à la chancellerie, lorsque les Papes séjournèrent hors de Rome, employaient la minuscule. Quelques scribes usaient d'une écriture mixte où les éléments de la curiale se combinaient avec les formes de la minuscule.

Le dernier Pape, sous lequel, en dehors de la minuscule, ait été employée la curiale, est Pascal II. (1099—1118; voir pl. 76). Sous Calixte II. (1119—1124) on rencontre une écriture mixte, dont les lettres sont généralement empruntées à la minuscule, certaines lettres au contraire et quelques ligatures, par exemple l'**a** ouvert et **ri** et **ti**, sont empruntées à la curiale. Sous Honorius II. (1124—1130) la curiale ne se présente plus (voir pl. 80).

La curiale se rencontre aussi, un peu modifiée, dans beaucoup de documents privés de Rome du X^e au XIII^e siècle. On ne conserve aucun exemple d'une époque plus ancienne; les documents les plus anciens qui soient connus remontent à la seconde moitié du X^e siècle. Dans ces documents d'ordre privé la curiale se conserva encore longtemps, après qu'elle fut bannie de la chancellerie pontificale; on en connaît encore des exemples du commencement du XIII^e siècle.

Il est à noter que certains documents de l'Italie méridionale, par exemple de Gaète, de Naples et d'Amalfi, ont quelques lettres caractéristiques de la curiale, en particulier la forme oméga de l'**a** (voir par ex. : B. Russi, *Paleografia e Diplomatica* etc., Naples 1883, pl. 7. 9. 12).

Le document le plus ancien qui nous soit parvenu de la chancellerie pontificale est une lettre d'Adrien I. de l'année 788; elle est conservée aux archives nationales à Paris (reproduite par Tardif, *Archives de l'Empire. Facsimile de chartes et diplômes mérovingiens et carlovingiens*, Paris 1866, N° 87, et par Pflugk-Harttung, pl. 101); le second document le plus ancien est un privilège de Pascal I. de l'année 819, à l'archevêché de Ravenne (le début et la fin ont été reproduits par A. Gloria, *Compendio delle lezioni teorico-pratiche di Paleografia e Diplomatica*, tavole, Padoue 1870, pl. 22, et par Pflugk-Harttung, pl. 1).

Reproductions et littérature. W. Diekamp, *Zum päpstlichen Urkundenwesen des XI., XII. und der ersten Hälfte des XIII. Jahrhunderts* (dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, 3, 1882, p. 565). J. Pflugk-Harttung, *Specimina selecta chartarum pontificum Romanorum*, Stuttgart 1885; et *Die Bullen der Päpste bis zum Ende des XII. Jahrhunderts*, Gotha 1901. Cardinal Pitra, *De epistolis et registris Romanorum pontificum* (dans *Analecta novissima Spicilegii Solesmensis*. Altera continuatio, t. I, 1885). Mas Latrie, *Les éléments de la diplomatie pontificale* (dans *Revue des questions historiques*, 39, 1886). E. Mühlbacher, *Kaiserurkunde und Papsturkunde* (dans le 4^e volume de suppléments des *Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, 1893, p. 499). E. Monaci, *Monumenti paleografici di Roma* (vol. II de l'*Archivio paleografico italiano*). L. M. Hartmann, *Ecclesiae S. Mariae in Via Lata tabularium*, Vienne 1895—1901. Kehr, *Eine Hersfelder Papyrusurkunde* (dans *Göttinger gelehrte Nachrichten*, 1906, p. 11); *Über eine römische Papyrusurkunde im Staatsarchiv zu Marburg* (dans *Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil.-hist. Klasse, Nouvelle série, vol. I, N° 1, Berlin 1896—1897); et *Scrinium und Palatium* (dans le 6^e volume de suppléments des *Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, 1900, p. 93). Niccolò Rodolico, *Note paleografiche e diplomatiche sul Privilegio pontificio*, Bologna (sans année d'édition). L. Schmitz-Kallenberg, *Die Lehre von den Papsturkunden* (dans A. Meiser, *Grundriss der Geschichtswissenschaft*, I, Leipzig 1906, p. 180).

Sur d'autres reproductions et ouvrages voir W. Diekamp, *Die neuere Literatur zur päpstlichen Diplomatie* (dans *Historisches Jahrbuch* de la société Görres, 4, 1883, p. 210, 361, 681).

c) Ancienne écriture italienne de manuscrits.

Pl. 25 b. 27. 33. 34. 42. 48 a.

Cette écriture nous est connue surtout par les manuscrits de Bobbio, Lucques, Vérone, Novare et d'autres écoles calligraphiques de l'Italie du nord. Elle est issue de la demi-cursive romaine. Au VII^e et VIII^e siècle elle est fortement cursive et riche en ligatures, plus

tard ses formes sont plus fermes, plus régulières et le nombre des ligatures diminue.

Dans le nord de l'Italie l'ancienne écriture italienne fut supplantée au cours du IX^e siècle par la minuscule carolingienne. Elle se maintint plus longtemps dans l'Italie méridionale; c'est là qu'elle

se transforma dans la belle écriture lombardique (voir ci-dessous).

On remarquera en particulier qu'en beaucoup de manuscrits du nord de l'Italie les notes tironiennes romaines et les abréviations des manuscrits de droit romains sont employées dans une large mesure.

d) Écriture lombardique.

Pl. 68. 75.

Cette écriture eut cours surtout dans les abbayes bénédictines de Montecassino, La Cava, S. Maria dell'Albaneta, S. Sofia de Benevent, S. Liberatore alla Maiella et dans d'autres abbayes des duchés lombards de l'Italie méridionale. C'est l'ancienne écriture italienne se développant sous une forme calligraphique spéciale. Elle atteignit son apogée à Montecassino au XI^e siècle sous les abbés Theobaldus, Richerius, Fredericus et Desiderius. Dans le cours du XII^e siècle elle devint trop maniérée : la brisure des traits fut exagérée et la distinction entre les traits forts et les traits déliés devint par trop marquée. Elle se maintint longtemps, même après que la minuscule carolingienne se fut introduite dans les écoles calligraphiques de ces abbayes. On la rencontre encore dans un manuscrit, contenant un commentaire de l'abbé Bernard Ayglerius († 1282) sur la règle de S. Benoît.

Il n'est pas rare de rencontrer cette écriture, mais un peu altérée de forme, aussi dans les chartes de l'Italie méridionale.

Ce qu'il y a de caractéristique dans cette écriture c'est la forte brisure des lettres, la forme archaïque de l'a, e, r, t et le signe ondulé d'abréviation pour m.

1. Brisure des lettres. i et les jambages de l'm, n, u commencent par un trait fort, oblique, tourné vers la droite, puis vient un délié tourné vers la gauche et de nouveau un trait fort dirigé vers la droite. De même les lignes des lettres rondes sont brisées; d'où ces lettres affectent des formes anguleuses. Il n'y a que les hastes des lettres longues qui soient droites.

2. Forme archaïque des lettres a, e, r, t. Ces quatre lettres se signalent, comme dans toutes les écritures nationales, par des formes caractéristiques.

Lettres isolées.

Dans la période primitive a prend la forme ouverte, plus tard il affecte d'ordinaire la forme du cc fermé.

d la plupart du temps a la forme ronde.

e a la grande forme brisée et dépasse d'ordinaire les lettres brèves.

La panse supérieure aussi bien que la panse inférieure du g est ouverte; plus tard souvent la panse supérieure est fermée.

La panse de h est brisée par en bas et retournée vers la droite.

i est souvent très long, en particulier au commencement des mots; il est facile de le confondre avec l; ce dernier pourtant décrit une courbe en bas vers la droite, tandis que l'i est droit.

2. Écriture mérovingienne.

Pl. 25a. 28. 29. 37. 38. 40. 41. 43. 44. 49a. 59.

Mabillon désignait sous ce nom l'ancienne écriture du royaume franc (*scriptura merovingica seu franco-gallica*). Elle fut surtout en usage dans les chancelleries des rois mérovingiens et des premiers carlovingiens; elle se rencontre aussi, mais un peu altérée de forme, dans les actes privés et dans beaucoup de livres. Elle est issue de la nouvelle cursive romaine.

L'écriture des diplômes des rois mérovingiens (pl. 28) est très irrégulière et embrouillée. Les lettres sont d'inégale grandeur. Elles sont étroitement serrées les unes contre les autres et fortement entrelacées. Les hastes supérieures et inférieures sont d'une grandeur démesurée et empiètent souvent sur les lignes voisines. D'ordinaire les mots ne sont pas séparés. Il n'y a pas de réglage et les lignes ne sont pas droites. Les lettres de la première ligne, qui ne contient d'ordinaire que le nom et le titre du roi avec l'adresse, sont allongées.

L'écriture des diplômes des rois carlovingiens (pl. 40. 41. 59) est plus régulière et plus lisible; les lignes sont plus droites, les ligatures sont moins nombreuses, les lettres mieux séparées et plus

Les plus anciens manuscrits, qui se distinguent par le nombre d'abréviations de cette sorte, viennent de Bobbio, d'où l'on peut conjecturer que cette innovation est due aux moines irlandais de ce monastère (voir ci-dessous le chapitre sur les abréviations du moyen âge).

o affecte la forme de losange.

r la plupart du temps a la forme de ligature allongée et pointue; on trouve la forme ordinaire à la fin des mots et en d'autres endroits où r n'est pas lié aux lettres suivantes.

La barre du t est fortement penchée en avant; dans les manuscrits anciens elle ne descend pas jusqu'à la ligne de base et n'adhère pas à la haste; plus tard, elle descend jusqu'à cette ligne et se lie en bas à la haste, de sorte que t ressemble à a; il s'en distingue ordinairement en ce qu'il se termine en haut par un trait droit, tandis que a porte un crochet oblique.

3. Signe ondulé d'abréviation pour m. Ce signe se rencontre aussi bien à la fin des mots qu'à la fin des syllabes : il se compose le plus souvent d'un trait ondulé, vertical ou oblique.

Autres abréviations. Pour que et bus, on a q et b avec un point et un trait; le même signe se rencontre pour la finale us. Souvent pour est on a la note tironienne (comme dans l'écriture insulaire).

Ligatures. Elles se forment particulièrement à l'aide des languettes de e et de f, de l'épaule de l'r et de la barre de t. De même les ligatures avec i sont nombreuses, par ex. : ei, fi, gi, li, ri, ti; il faut signaler aussi nt, sp, st. Dans la ligature ti t prend la forme d'épsilon, quand il a le son de z, la forme ordinaire, quand il a le son de t (voir pl. 22).

Liaison de boucles. Il y a à remarquer que dans l'écriture lombardique s'est formée une nouvelle manière de lier les lettres entre elles, c'est la liaison de boucles. Dans ces sortes de liaisons (que l'on rencontre déjà à l'état isolé dans le manuscrit de Vienne Tab. I 430*, écrit à Fulda vers 816 en caractères anglo-saxons) les lettres finissant par un trait rond pénètrent dans la lettre suivante, lorsque celle-ci commence par un trait rond; voir par exemple da, pa, po, pt pl. 68a, lignes 1. 3. 8. (Voir Wilhelm Meyer de Spire, *Die Buchstaben-Verbindungen der sogenannten gotischen Schrift*, dans les *Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil.-hist. Klasse, Nouvelle série, vol. 1, N° 6, Berlin 1896—1897.)

Reproductions et littérature. Oderisio Piscicelli-Taeggi, *Paleografia artistica di Montecassino*, 1876—1882. *Bibliotheca Casinensis*, Montecassino, depuis 1873. Voir de plus les ouvrages mentionnés ci-dessus au chapitre de l'ancienne cursive italienne. Niccolò Rodolico, *Genesi e svolgimento della scrittura langobardo-cassinense* (dans l'*Archivio storico italiano*, Florence 1901). A. Moriniello, *Della scrittura longobarda nelle sue diverse fasi*, Rome 1906. Voir aussi les Facsimile du manuscrit de Léon d'Ostie (écrit vers 1100) dans Chroust, *Monumenta palaeographica*, Munich, livr. X, 2, et Arndt-Tangl, *Schrifttafeln* etc., 3^e édit., pl. 38.

indépendantes les unes des autres. La minuscule carolingienne, qui, sous Charlemagne, l'emporta comme écriture de manuscrits, prit aussi une influence de plus en plus marquée sur l'ancienne écriture des diplômes. Celle-ci pourtant subsista dans la chancellerie royale jusque sous Louis-le-Germanique.

Dans les anciens documents privés l'écriture est également grossière et sans art. Pourtant déjà sous Pépin on a des documents qui accusent une main sûre et exercée (pl. 38). Sous Charlemagne l'écriture des actes privés devient de plus en plus parfaite; elle se rapproche de l'écriture de manuscrit et passe enfin à la minuscule carolingienne. C'est précisément dans les documents privés, qui la plupart du temps sont datés, qu'on peut le mieux suivre le passage à la minuscule carolingienne (pl. 44; voir aussi 53c).

L'écriture mérovingienne de manuscrits est issue de la demi-cursive romaine (pl. 25a. 29. 37. 43. 49a; voir le manuscrit de S. Avit de Vienne, pl. 24, qui marque le passage de la demi-cursive romaine à l'écriture mérovingienne). Les formes de lettres sont plus fortes, plus régulières que dans l'écriture de diplôme et les hastes